

En direct du terrain

Ils viennent d'Angola et de la République Démocratique du Congo. Il sont arrivés mineurs en France. Hébergés dans l'appartement que la mairie de Meylan loue à l'association "Accueil Migrants Grésivaudan", ils ont raconté leur parcours à MeyDIA.



A leur demande les prénoms ont été changés.

Quel âge avez-vous et quand êtes-vous arrivés en France ?

Edson : à mon arrivée en 2020 à Grenoble, j'avais quinze ans et demi, j'allais avoir 16 ans.

Willy : moi c'est en novembre 2021 que j'ai débarqué à Grenoble. Je venais d'avoir 16 ans.

Comment vous retrouvez-vous ici seuls ?

Edson : en Angola, mes parents m'avaient confié quand j'étais très petit à un ami de mon père. Je n'avais plus de contacts avec eux. Au décès de cet ami, sa famille m'a jeté à la rue. J'ai rencontré un homme qui m'a proposé de partir en France. J'ai compris après seulement que c'était un passeur. J'avais un peu d'argent de côté. Il m'a acheté un billet d'avion pour le Portugal et un billet de train pour Grenoble. Il m'avait dit que quelqu'un m'attendrait en gare de Grenoble, mais en réalité, il n'y avait personne pour m'accueillir.

Willy : je vivais à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Avec des copains j'ai fréquenté des militants politiques qui nous confiaient des petites tâches et puis j'ai commencé à recevoir des menaces. Mes parents ont pris peur, ils m'ont aidé à m'enfuir à Brazzaville en République du Congo puis ils ont payé un passeur pour me faire partir en Europe. J'ai pris l'avion pour Saint-Petersbourg en Russie, puis le bus pour la Biélorussie. Je me suis caché 10 jours dans la forêt en espérant pouvoir passer la frontière polonaise. Ce furent des jours terribles, heureusement nous étions aidés par des associations humanitaires comme la Croix Rouge et Médecins Sans Frontières.

Une fois passée la frontière polonaise, assez vite je suis parti en Allemagne. J'y suis resté 3 mois à Francfort et puis le passeur m'a amené en voiture à Paris. Il m'a donné un billet de train pour Grenoble. A moi aussi, on avait dit que quelqu'un m'attendrait mais personne à l'arrivée...

Et ensuite qu'êtes-vous devenus ?

Edson : au début j'ai dormi devant la gare avec d'autres jeunes migrants. Puis on m'a dit d'aller me présenter comme Mineur Non Accompagné (MNA) à l'ADATE (Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers).

L'ADATE m'a donné un rendez-vous pour un entretien d'évaluation avec la cellule MNA du Département. L'acte de naissance que j'ai présenté n'a pas été authentifié et je n'ai pas été reconnu mineur. On m'a dit que mon histoire ne tenait pas debout, qu'elle était pleine d'incohérences... Je n'avais pas d'interprète, je comprenais mal les questions en français. L'ADATE m'a donné les coordonnées de la CIMADE et du Secours Catholique. Dans ces associations, j'ai été pris en charge pour mes démarches et pour mon hébergement. C'est une famille de Bernin qui m'a logé chez elle pendant plusieurs mois. En décembre 2020, j'ai été entendu par le juge des Enfants mais cela n'a rien donné. N'étant pas reconnu mineur je n'avais pas droit à être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance(ASE).

Après la famille de Bernin, j'ai pu accéder à un hébergement en colocation dans un appartement que la mairie de Saint-Ismier met à disposition de l'association "Accueil Migrants Grésivaudan". C'est cette association qui m'a installé ensuite dans l'appartement à Meylan que je partage avec trois autres africains exilés comme moi.

Willy : j'ai dormi une dizaine de jours à la gare, les bénévoles de la Croix-Rouge venaient me voir lors des maraudes. Je téléphonais tous les jours au 115, le SAMU social, mais jamais on ne m'a proposé de place pour un hébergement. J'ai été reçu à l'ADATE avant d'être évalué par la cellule MNA du Département. Les personnes qui m'ont fait passer l'entretien m'ont dit que je parlais trop bien le français et que ce n'était pas possible que je vienne d'arriver. Que j'étais sans doute en

France depuis longtemps et donc certainement pas mineur. Moi dans ma famille, on a toujours parlé français et à Kinshasa j'étais dans une école où la scolarisation se fait en français. C'est normal que je parle bien le français ! J'ai déposé un recours et je dois rencontrer le juge des Enfants mais j'attends la légalisation de mon acte de naissance par l'ambassade de France à Kinshasa. J'ai été orienté vers la CIMADE et le Secours Catholique et c'est l'association Accueil Migrants Grésivaudan qui m'a proposé cet hébergement où je suis depuis avril dernier.

Etes-vous scolarisés ?

Edson : je suis actuellement en première bac pro "maintenance des équipements industriels" au lycée Thomas Edison à Echirolles grâce à l'association 3AMIE (Accueil Aide Accompagnement Mineurs Isolés Etrangers) qui s'est démenée pour m'apprendre le français (en Angola on parle portugais) et pour me permettre d'intégrer un cursus scolaire. L'année prochaine je passerai le bac. Au lycée tout va bien, les profs sont sympas et je me suis fait des amis français dans ma classe.

Willy : moi aussi, l'association 3AMIE m'a permis d'intégrer rapidement le lycée en classe de seconde professionnelle "pilote des lignes de production" au lycée Vaucanson à Grenoble. J'ai été à l'internat le temps de trouver une autre solution d'hébergement. L'année prochaine je passe en première et en ce moment je suis en stage dans une entreprise à Domène où ça se passe bien.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Edson : j'aimerais bien poursuivre après le bac en BTS. Dans quelques mois, cela fera 3 ans que je serai en France, je pourrai déposer une demande de titre de séjour. Je n'ai plus d'attaches en Angola, je ne connais plus personne. Mon pays maintenant c'est la France.

Willy : ma priorité c'est d'obtenir la reconnaissance de ma minorité. Je pourrais démarrer un apprentissage, le patron chez qui je suis actuellement voudrait bien me prendre mais pour ça il faut que ma situation soit régularisée. Plus tard, pourquoi pas poursuivre avec un BTS ? Je veux être utile à la France et je suis conscient que je dois faire des efforts. Je n'ai plus aucun contact avec mes parents (j'ai perdu leurs numéros de téléphone) et je ne sais pas comment les retrouver. La Croix Rouge a fait des recherches, infructueuses jusqu'à présent. C'est très dur moralement alors pour tenir le coup, je me dis que mon avenir est à construire ici en France.

En bref



Coup de chapeau à l'association meylanaise Horizons qui a initié le projet "vendredis solidaires". Il s'agit pour les jeunes accueillis à Horizons de réserver une journée de leurs vacances pour mettre en place une action solidaire.

En février 2021, les jeunes ont cuisiné et distribué plus de 200 gâteaux à la Villeneuve en partenariat avec le Secours Populaire. En octobre 2021 ils ont cuisiné et distribué plus de 200 gâteaux pour la Croix Rouge afin qu'ils soient distribués lors des maraudes. Le 24 décembre 2021, les jeunes ont cuisiné et distribué des centaines de chocolats et autres petites douceurs au Fournil pour qu'ils soient distribués le jour de Noël à des SDF. En février 2022, les jeunes ont aidé en devenant bénévoles le temps d'un repas au Fournil en aidant en cuisine et au service du déjeuner.

Bravo à l'équipe d'Horizons et bravo à tous ces jeunes qui mettent en actes le mot "solidarité"...



1, imp des Saraméjous
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Philippe Schaar



Soutenez MeyDIA



Je fais un don pour soutenir la parution du journal de MeyDIA

J'adhère à MeyDIA : jeune ou chômeur 5€, Individuel 24€, Couple 38€

Nom :

Adresse :

Chèque à l'ordre de MeyDIA à envoyer à JB. Caillet, 11 rue de l'ancienne Mairie - 38240 Meylan

meydia
journal de Meylan Démocratie association citoyenne de gauche et écologiste

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

Redevenir une terre d'accueil ?



La guerre en Ukraine et l'arrivée de réfugiés ukrainiens partout en France a remis sur le devant de la scène l'accueil des réfugiés. Le Conseil de l'Union Européenne a accordé le 4 mars 2022 aux Ukrainiens fuyant la guerre la protection temporaire, soit une autorisation de séjour valable un an, assortie du versement d'une allocation, du droit au travail, de l'accès aux soins et à la scolarisation et d'un soutien pour l'accès au logement.

A contre-courant de cette politique d'accueil généreuse envers les Ukrainiens, la politique migratoire des Etats Européens reste guidée par des considérations sécuritaires. En France, les critères de régularisation des migrants sont de plus en plus restrictifs et les pratiques des préfetures arbitraires, voire illégales. Sans oublier toutes les mesures d'expulsion et de bannissement contre ces personnes étrangères.

La prise en charge des demandeurs d'asile et l'intégration des réfugiés sont des compétences régaliennes de l'Etat. Force est de constater que par manque de moyens et par choix politique, l'accueil pour les migrants est aujourd'hui défaillant.

Dans nombre de communes les élus locaux en lien avec les associations prennent le relais et s'organisent pour accueillir dignement ces femmes et ces hommes qui ont fui leur pays. C'est le cas de Meylan qui, moyennant un loyer modéré, héberge en lien avec l'association "Accueil Migrants Grésivaudan" quatre jeunes africains dans un appartement communal. Le CCAS de la commune a pris en charge les besoins alimentaires de ces quatre jeunes hommes via la distribution régulière d'un colis de vivres.

A MeyDIA, nous pensons qu'il y a urgence à développer une autre approche des migrations. Pour dépasser ce sentiment de peur entretenu par les discours de l'extrême-droite sur le "péril migratoire". Et pour inventer une société du droit, de la dignité et de l'hospitalité au niveau national et européen.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bon été et vous donne rendez-vous au stand de MeyDIA au prochain forum des associations de Meylan le 3 septembre.

Philippe Schaar
Président

Les dossiers du journal de MeyDIA

Immigration : réalités

Définitions

Migrant : selon l'ONU, un migrant est un terme générique non défini dans le droit international qui désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale et ce quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer.

Immigré : en France, on réserve la dénomination d'immigré aux seules personnes "nées étrangères à l'étranger" et qui viennent s'installer dans notre pays.

Réfugié : le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social, ou de ses opinions politiques.

Fait et chiffres

- Avec 10,3 % de la population, la part d'immigrés en France est inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE (pays développés). On compte aujourd'hui 7 millions d'immigrés pour 67,6 millions d'habitants (chiffre qui peut monter à 12 % en intégrant les migrants illégaux), contre 7,4 % en 1975. Parmi ces 7 millions d'étrangers, 47,5% sont originaires d'Afrique, 32,2% d'Europe, le reste vient d'Asie, d'Amérique ou d'Océanie. La crise du Covid-19 a entraîné la plus forte baisse jamais enregistrée des flux d'immigration dans les pays de l'OCDE, de plus de 30 % en 2020. Proportionnellement à sa population, la France accueille deux fois moins d'immigrés que l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas, et trois fois moins que la Suède ou l'Autriche.
- La contribution fiscale des immigrés est supérieure aux dépenses consacrées à leur protection sociale, leur santé et leur éducation
- On compte environ 250 000 entrées légales par an en France, principalement liées au regroupement familial (un droit constitutionnel depuis 1976), puis aux étudiants, puis aux demandes d'asile (la France a signé la convention de Genève de 1951) et loin derrière au travail qui ne concerne que 15% des entrées légales.
- La France ne fait pas face à un afflux massif de demandeurs d'asile : 95 600 en 2020 dont 37,7% qui ont obtenu une réponse favorable.
- L'immigration clandestine est difficile à chiffrer. La France a régularisé 150 000 sans papiers en 1982. Il a fallu attendre la circulaire Chevènement en 1987 pour une nouvelle régularisation de 140 000 personnes. Depuis aucune régularisation massive. Les régularisations de migrants se font au cas par cas par les préfetures sous la pression des associations. On estime à 600 000 les étrangers sans papiers et donc sans droits en France.
- Lors de la crise migratoire de 2015-2016 liée à la guerre civile en Syrie, l'Allemagne a accueilli 1 million de réfugiés. Six ans plus tard, l'intégration est réussie. A l'inverse de la politique française, les Allemands ont mis l'accent sur l'accès au travail et sur les cours de langue avec 800 heures obligatoires tant pour les demandeurs d'asile que pour les réfugiés. Très, très loin de ce que fait la France ...



Migrants en Isère



Créé en 2012, le collectif "Migrants en Isère" regroupe 19 associations qui agissent concrètement avec les migrants pour améliorer leurs conditions d'accueil, chacune dans son domaine d'action : accès aux droits, à la santé, à l'éducation, aux loisirs, accompagnement administratif juridique et social, hébergement, parrainage, rencontres fraternelles, soutien à l'intégration dans la société française...

Ces associations se rencontrent régulièrement, partagent des informations, et interpellent collectivement l'opinion et les pouvoirs publics. Elles initient des événements réunissant les militants et les bénévoles, les personnes accueillies comme les personnes accueillantes, et plus largement tous les citoyens voulant s'informer, échanger et débattre sur les questions migratoires.

Si chacune de ces associations a son fonctionnement propre et ses spécificités, ensemble, elles portent une même parole pour la défense de la dignité des migrants, pour dénoncer les atteintes aux droits humains et combattre les préjugés sur l'immigration.

En juin 2022, le collectif organise à Grenoble "les Rencontres de l'Hospitalité et des Solidarités".

Plus d'information sur <http://migrants-en-isere.fr>

A Meylan



Le maire de Meylan et les élus ont accueilli le vendredi 18 mars 2022 dans la salle du conseil municipal une cérémonie de parrainage organisée par l'association APARDAP.

Si le parrainage civil possède une valeur officielle mais n'a pas de valeur juridique, il est la concrétisation d'un engagement moral envers un étranger en recherche d'asile souvent sans papiers. La salle était pleine de Meylanais venus assister à ce bel événement inédit à Meylan. Ceints de leur écharpe, le maire et les élus ont reçu les engagements de parrainage des parrains/marraines et des filleul(e)s. Puis tous ont cosigné la carte de parrainage avec la photo du parrain/marraine et du filleul/ filleule qui symbolise cet engagement solennel. Un buffet convivial a réuni ensuite tous les présents dans une ambiance chaleureuse.



apardap
Parrainage Républicain

Vous souhaitez apporter une aide aux migrants ?



En fonction de vos disponibilités, de vos compétences, de vos possibilités cela pourra être l'accompagnement dans les démarches, des cours d'alphabétisation ou du soutien scolaire, une proposition d'hébergement temporaire, le partage d'activités sportives, culturelles, etc

La maison de l'International à Grenoble rassemble toutes les propositions citoyennes et les met

en relation avec les services de la Ville, de la Métropole, du CCAS et les associations d'aide aux migrants.

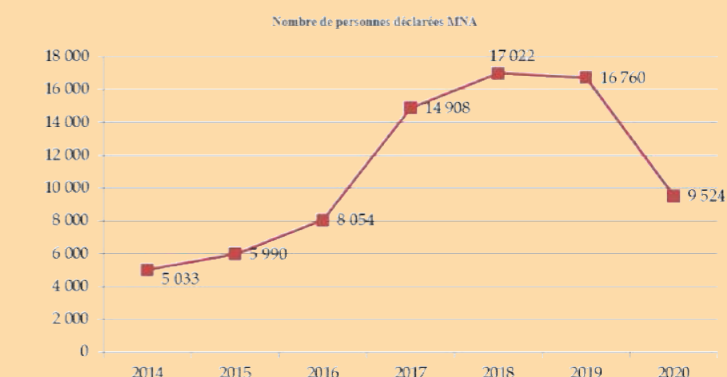


Mineurs non accompagnés

Un mineur isolé étranger, aujourd'hui appelé **Mineur Non Accompagné** ou MNA, se définit comme une personne âgée de moins de dix-huit ans qui se trouve en dehors de son pays d'origine sans être accompagnée d'un tuteur légal (parent ou autre personne exerçant l'autorité parentale).

Après plusieurs années d'augmentation soutenue, la crise sanitaire liée au Covid a réduit leur nombre (fermeture des frontières, restrictions aux déplacements). En 2020, on estime à environ 40 000 les personnes ayant sollicité le statut de MNA.

A l'issue des dispositifs d'évaluation, peu seront reconnues mineures par les départements (environ 25% avec des disparités suivant les départements).



Source : Mission d'information, d'après les données de la SIDA

Au 31 décembre 2020, 23 461 mineurs non accompagnés étaient pris en charge par les conseils départementaux. Ce sont majoritairement des garçons (94,2% en 2020), même si le nombre des filles a tendance à augmenter ces dernières années, âgés le plus souvent de 15 à 17 ans. Ils viennent principalement de 3 pays, la Guinée Konakry, la Côte d'Ivoire et le Mali.

En bref

Entrée de Ville



Munis du carnet de route et d'idées, les vétérans de MeyDIA ont participé à la réflexion organisée par la mairie avec le concours de la Commission Extra - Municipale chargée de faire remonter les remarques des habitants et leurs souhaits pour l'avenir. Du carrefour de la Carronnerie au carrefour du Lycée du Grésivaudan nous avons noté les

aménagements que nous souhaiterions en termes de sécurité, d'embellissement, d'accès, etc et déposé une contribution collective en mairie.

Aménagements de la ligne C1+

MeyDIA, association citoyenne a participé à la concertation sur l'aménagement du C1. Nous avons adressé notre contribution au président du SMMAG, le syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise qui gère les transports en commun. Retrouvez nos observations et nos propositions sur notre site web www.meydia.org

